



## AVIS DE CONCESSION/DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

### **1- Autorité concédante :**

Commune de Pont-Sainte-Maxence  
7 place de Mendès France BP 40159  
60721 Pont-Sainte-Maxence  
Tel : 03.44.72.20.49

**2 - Objet de la DSP :** Délégation de service public pour l'exploitation et la gestion du cinéma communal Le Palace

**3 – Procédure de passation :** DSP article 10-1 du Décret 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession avec réception simultanée des candidatures et des offres

### **4 -Code CPV**

92130000-1 - Services de projection de films cinématographiques.  
92320000-0 – Services d'exploitation des salles de spectacles.

### **5 - Critères de jugement des offres :**

#### **- Valeur technique de l'offre :**

- Qualité et pertinence du service public rendu à l'utilisateur en termes de projet d'exploitation sur le plan de la programmation et de l'animation cinématographiques
- Qualité et pertinence du projet d'exploitation sur le plan des moyens humains et de la gestion technique de l'équipement

#### **- Valeur financière de l'offre :**

- Pertinence du compte d'exploitation prévisionnel, sur le plan notamment de son adéquation au projet d'exploitation,
- Qualité de la grille tarifaire proposée.

**6 – Durée de la délégation de service public :** 3 ans

### **7- Modalités de réception des candidatures et des offres :**

Date limite de remise : **Mardi 12 mars 2019 à 12heures**, uniquement par voie dématérialisée via le profil acheteur : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Dossier de consultation téléchargeable gratuitement à l'adresse :  
[www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**8 - Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 20/02/2019

**9 –Recours :** Tribunal administratif d'Amiens, 14 rue Lemerchier, 80 000 AMIENS  
Tél 03.22.33.61.70, fax 03.22.33.61.71